

BAC PRO Carrossier peintre automobile

Mis à jour le 30 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro se prépare en 2 ans après un CAP peintre automobile, un CAP carrossier automobile, un CAP construction des carrosseries ou après la 2^{de} professionnelle carrossier peintre automobile. Il peut également être accessible après une 2^{de} générale et technologique.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Etre âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO
CARROSSIER PEINTRE
ATOMOBILE

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans des différentes disciplines.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu, Contrôles en

Objectifs professionnels

Le titulaire du baccalauréat professionnel, de spécialité « carrossier peintre automobile » est un technicien qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules. Son activité consiste, au sein de l'équipe, à réaliser :

- le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ;
- le remplacement, la réparation des éléments détériorés ;
- le contrôle, l'analyse des structures et de la géométrie ;
- la préparation, la réalisation de la mise en peinture ;
- la remise en conformité du véhicule ;
- la finalisation de l'intervention.

Contenu

Activités professionnelles :

- Collecter les informations nécessaires à l'intervention
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention
- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
- Appliquer les différents types de peinture
- Contrôler la conformité d'une application
- Remplacer un élément de structure
- Mettre en conformité un vitrage
- Analyser une estimation des travaux
- Communiquer à l'interne et à l'externe
- Interpréter des valeurs à la suite d'un contrôle de la structure et des trains roulants

Connaissances générales et techniques associées :

Prévention santé environnement, mathématiques, physique chimie, économie-gestion, langues vivantes, français, histoire-Géographie et enseignement moral et civique, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

BAC PRO Carrossier peintre automobile

Cours de Formation et/ou épreuves terminales. Conformes au référentiel de certification du diplôme.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

Épreuve / Unité (EU) – 01. Épreuve scientifique et technique
Épreuve / Unité (EU) – 01.1 Mathématiques
Épreuve / Unité (EU) – 01.2 Physique-chimie
Épreuve / Unité (EU) – 02. Diagnostic et communication technique
Épreuve / Unité (EU) – 03. Épreuves pratiques prenant en compte la formation en milieu professionnel
Épreuve / Unité (EU) – 03.1 Intervention et réparation sur élément
Épreuve / Unité (EU) – 03.2 Préparation et application des peintures
Épreuve / Unité (EU) – 03.3 Intervention sur les inamovibles et les vitrages
Épreuve / Unité (EU) – 03.4 Economie-gestion
Épreuve / Unité (EU) – 03.5 Prévention, santé, environnement
Épreuve / Unité (EU) – 04. Épreuve de langue vivante
Épreuve / Unité (EU) – 05. Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
Épreuve / Unité (EU) – 05.1 Français
Épreuve / Unité (EU) – 05.2 Histoire-géographie et enseignement moral et civique
Épreuve / Unité (EU) – 06. Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques
Épreuve / Unité (EU) – 07. Épreuve d'éducation physique et sportive
Unité facultative / Épreuve facultative (Ufac) – 01. Épreuve facultative de langue vivante étrangère ou régionale

En Lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires

Délais et modalités d'accès

Entrée sept/nov principalement
Autres périodes d'intégration sous condition

Financements possibles

Entreprise relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coût de la formation pris en charge par les OPCO. Frais d'hébergement, de restauration et de 1er équipement pris en charge par l'OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle :

Le titulaire du diplôme de carrossier peintre automobile peut s'exercer chez un artisan carrossier, affilié ou non à un réseau ; dans une entreprise des réseaux constructeurs (réparateurs agréés / concessions / agents), ou chez un mécanicien réparateur automobile. Il peut être employé en tant que carrossier réparateur et/ou peintre. Après quelques années d'expérience, il pourra exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de carrosserie réparation et/ou de peinture en carrosserie.

L'activité de ce salarié s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Poursuite d'étude :

BAC PRO Carrossier peintre automobile

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) – 02. Epreuve facultative de mobilité

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP37913](#)
- Code diplôme : 40025412

Une poursuite d'études est envisageable en BTS Conception et réalisation de carrosseries.

Passerelles et Equivalences :

En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
- Ardennes : 06 13 02 47 51
- Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
- Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031